



Lettre ouverte à Muriel Pénicaud: «Cessez votre politique criminelle !»

Chaque jour, des millions de salarié.es de secteurs non essentiels sont contraint.es d'aller au travail au risque de contracter et de propager le virus. Muriel Pénicaud et le gouvernement multiplient les pressions en ce sens, s'apant ainsi l'efficacité du confinement. Nous, responsables syndicaux et associatifs, chercheur.es et citoyen.nes, lui disons : ça suffit !

Le 2 avril 2020

Madame la ministre du Travail,

Depuis le début de l'épidémie votre gouvernement envoie aux travailleurs des messages contradictoires : « restez chez vous à tout prix », « allez travailler pour le pays ».

Alors bien sûr, les professions de santé et du care, les caissières, les éboueurs, les agriculteurs, les chauffeurs routiers et d'autres professions vitales en ce moment pour le pays se mobilisent tous les jours, malgré l'ahurissante pénurie de moyens de protection et de dépistage dont vous, votre gouvernement et les précédents serez comptables. Elles luttent pour la vie, au péril de la leur, et il faudra aussi s'en souvenir.

Mais pourquoi vous-même et les grands dirigeants d'entreprises, installés dans des bureaux spacieux et sans connaître le travail réel des salariés, vous arrosez-vous le droit de décider que des millions d'ouvrier.es et d'employé.es doivent se rendre chaque jour à leur travail, alors que celui-ci pourrait sans dommage vital être suspendu le temps de l'épidémie ? Prenant souvent les transports en commun, retrouvant leurs collègues dans des camions, des vestiaires ou des locaux étroits ou sur des chantiers à l'hygiène précaire, devant éduquer les clients à la distanciation sociale et les pacifier, comment ne sauraient-ils pas qu'ils et elles peuvent à tout instant risquer de contracter ou de transmettre le Covid 19, ajoutant l'angoisse aux ravages de la propagation ?

Les petits patrons du BTP souhaitaient arrêter leurs chantiers pour ne pas mettre en danger leur vie et celle de leurs ouvriers ni propager l'épidémie : vous avez osé les traiter de « défaitistes ». Vos services ont publié une circulaire dissuadant les salarié.es d'exercer leur droit de retrait, au motif que le respect individuel des gestes barrières serait une garantie suffisante. Si tel était le cas, pourquoi confiner 3 milliards d'humains ?

Vous piétinez d'ailleurs ainsi les principes essentiels de la prévention des risques professionnels qui donnent la priorité aux mesures organisationnelles et collectives. Vous décidez par ordonnance que ces salarié.es devront travailler jusqu'à 60 h par semaine si leur employeur le décide. Vous refusez le droit au chômage partiel à des entreprises qui ne produisent rien d'indispensable à court terme et voudraient s'arrêter pour respecter le confinement.

Madame la ministre, nous n'hésitons pas à le dire : votre politique du travail à tout prix est criminelle. En sacrifiant des vies humaines à la "raison" économique, vos décisions réduisent fortement l'ampleur et donc l'efficacité du confinement. Elles provoqueront inévitablement des morts qui auraient pu être évitées et qui pourraient se compter par milliers. Il apparaît que pour vous et le système capitaliste que vous servez, le profit et la croissance sont plus importants que la vie, parfois contre l'avis-même de nombreux chefs d'entreprise.

Nous soutenons les élu.es du personnel et les salarié.es qui partout dans le pays, comme à Amazon, PSA, General Electric, ou chez des sous-traitants plus que jamais invisibles, débattent pour décider si leur activité est essentielle au pays. Si elles et ils jugent que c'est le cas, il faut que les moyens de protection et de prévention disponibles leur soient prioritairement affectés. Sinon, c'est pour le bien commun qu'elles et ils ont toute légitimité à exercer leur droit d'alerte et/ou leur droit de retrait face à un danger grave et imminent pour elles-mêmes et la santé publique. Il en va de la lutte contre l'épidémie et du plus élémentaire droit de chacun à la sécurité.

Suite à de nombreuses grèves d'ouvrier.es refusant d'être sacrifié.es dans la guerre économique, le gouvernement italien a publié une liste d'activités essentielles et autorisé tous les autres secteurs à interrompre le travail. Il est temps de mettre un terme à votre politique irresponsable, et d'élaborer une telle liste des activités à arrêter immédiatement, en concertation avec les syndicats et en respectant la volonté et les droits sociaux des salarié.es. Le choc actuel nous apprend beaucoup de choses, et en particulier l'urgence d'engager immédiatement la discussion sur l'utilité sociale, sanitaire et écologique de notre travail. Après l'épidémie, nous saurons prolonger et élargir ce débat. Même si vous ne le voulez pas.

Les signataires :

Philippe Martinez (CGT), Nicolas Girod (Confédération Paysanne), Eric Beynel (Union syndicale Solidaires), Aurélie Trouvé (Attac), Khaled Gaiji (Amis de la Terre France), Annie Thébaud-Mony (Association Henri Pézerat), Pierre Khalfa (Fondation Copernic), Thomas Coutrot (économiste, Ateliers travail et démocratie), Pascale Molinier (psychologue du travail, Ateliers travail et démocratie), Yves Baunay (Institut de recherche FSU), Bernard Bouché (syndicaliste Solidaires), Christine Castejon (analyste du travail), Alexis Cukier (philosophe, membre de la fondation Copernic), Antoine Duarte (psychodynamicien du travail), Christine Eisenbeis (Institut de recherche FSU), Olivier Frachon (syndicaliste CGT), Tony Fraquelli (syndicaliste CGT), Lucie Goussard (sociologue), Françoise Lignier (syndicaliste CGT), Marie-Hélène Luçon (syndicaliste FSU), Julien Lusson (membre de l'AITEC), Pascale Molinier (psychologue du travail), Michèle Rault (syndicaliste Solidaires), Nicolas Spire (sociologue), Danielle Moyse (professeure de philosophie), Patrick Ackerman (syndicaliste Sud PTT), Baptiste Giraud (sociologue), Rose-Marie Lagrave (sociologue), Frédéric Grimaud (syndicaliste FSU), Odile Delonca, Alexis Spire (sociologue), Judith Bernard (enseignante et metteuse en scène), Daniel Thin (syndicaliste Sud Education), Antoine Math (chercheur), Delphine Serre (sociologue), Louis Adam (expert-comptable commissaire aux comptes), Pascal Iavarone, Julien Troccaz (Syndicaliste SUD-Rail), Olivier Le Cour Grandmaison (universitaire), Jean-Luc Cipièrre (expert SSCT), Anne Dufresne (sociologue), Jean Malifaud (syndicaliste SNESUP-FSU), Marylène Cahouet (syndicaliste), Renaud Fiévet (anesthésiste-réanimateur CHU), Gérard Grosse (Institut de recherches de la FSU), Alain CHARTIER (syndicaliste Solidaires), Annick Coupé (Attac), Selma Reggui (sociologue), Yves Sinigaglia (Sud travail), Alain Alphon Layre (syndicaliste CGT), Arno Bertina (écrivain), Luc Chelly (Entreprendre et comprendre), Dominique Fichten (syndicaliste CGT), Claude Serfati (économiste), Guillaume Court (syndicaliste CGT, Cheminot), Dominique Lhuilier (psychologue du travail), Nathalie Lang (secrétaire CHSCT), Mathieu Hocquelet (sociologue), Thibault Le Texier (chercheur), Sophie Wahnich (Historienne),

Annie Thebaud-Mony (association Henri Pezerat), Pascal Auguste (psychologue du travail, syndicaliste CGT), Maxime Combes (Attac), Gilles SEITZ (médecin du travail, CGT), Roland Calba (Attac - Rhône), Isabelle Clair (sociologue, syndicaliste CGT), Sabine Fortino (sociologue), Marie Ganozzi (retraîtée), André Garçon (syndicaliste Solidaires), Anne Marchand (sociologue), Serge Quadrupani (écrivain), Sarah Memmi (socio-démographe), Frédéric Grimaud (syndicaliste FSU), Jamila El Idrissi (psychologue du travail), Benoît Borrits (economie.org), Fred Sechaud (sociologue, syndicaliste CGT), Emmanuelle Paradis, Patrick FODELLA (militant syndicaliste et associatif), Olivier Cuzon (syndicaliste Solidaires), Liêm-Khê Luguern (historienne), Emmanuel Dockès (juriste), Josselin Tricou (Sociologue), Claire Lemercier (historienne), Rachel Saada (avocate), Frédéric Sultant (Remix the commons), Pedro Vianna (poète), Emmanuel Leduc (scénariste), Evelyne Perrin (économiste), Stéphane Pauvert (enseignant), Lena Grigoriadou, Odile Hélier, Blandine Renaud, Claude SZATAN (militant associatif), Sonia Fayman (sociologue), Isabelle Avran (journaliste), Dominique Boutonnet (syndicaliste Solidaires), Lucie Davy (avocate), Franck Gaudichaud (enseignant-chercheur), Nara Cladera (syndicaliste Solidaires), Christian Mahieux (syndicaliste Solidaires) ,Daniel Guerrier (syndicaliste SNJ-CGT), Jacques Bidet (philosophe), Christian de Montlibert (sociologue), Laurence De Cock (historienne), Claude Calame (historien), Jean-Michel Faure (sociologue), Irène Pereira (philosophe), Thamy Ayouch (psychanalyste) , Stéphane Le Lay (chercheur en psychodynamique du travail), Thierry Viallesoubranne (syndicaliste CGT), Nicolas Jaoul (anthropologue), Franck Refouvet (syndicaliste CGT), Nicole Voide (Ban Asbestos France), Francois-Xavier Ferrucci (Solidaires Finances Publiques), Duarte Rolo (psychologue du travail), Olivier Salles, Gérald Le Corre (inspecteur du travail, CGT), Martine Blanchard (professeure retraitée), Léon Crémieux (Sud Aérien), Robert Pelletier (retraité, CGT), Edwige Thaille, Francis Talec (Association Henri Pézerat), Hubert Casel (Attac, CGT), Félix Werner (chercheur au CNRS), Josiane Loiseau (Attac), Philippe Bouvier (préventeur), Michel Mas (Syndicaliste Cgt), Evelyne Dourille-Feer (économiste), Néstor Vega Salazar (ex-réfugié politique chilien), Lise Bouzidi Vega (militante associative), Catherine Dholland, Malika Litim (Psychologue du travail), Noelle Burgi (sociologue), Philippe Echaudier (Syndicaliste CGT), Marina Deslaugiers, Martine Silberstein (syndicaliste CGT), Sarah Hirsch (syndicaliste Sud Education), Lucie Tanguy (sociologue), Michel Héry (prospectiviste du travail, CGT), Arnaud François (philosophe), Pascal Vitte (Syndicaliste Solidaires), Sabine Breuil-Clave (Syndicaliste Solidaires), Guillaume Tiffon (sociologue), Sophie Bérout (sociologue), Dominique Huez (Association Santé et Médecine du Travail), Patricia Paperman (sociologue), Séverin Muller (sociologue du travail), Helena Hirata (sociologue), Etienne Adam (syndicaliste, militant associatif), Philippe Bonneau (Attac), Marie-Hélène Buffet (Intervenante Santé / Travail), Christine Depigny-Huet (ergonome), Erick Soria (syndicaliste CGT), Marie-Anne Dujarier (sociologue), Marie-Odile Perret (comité de riposte contre les violences policières), Annabelle Chassagnieux (intervenante santé / travail), Danièle Linhart (sociologue du travail), Yves Bongiorno (syndicaliste CGT), Patrick Varela (syndicaliste), Frédéric Rousseaux (intervenant en santé / travail), Nicolas Jounin (sociologue), Paul Bouffartigue (sociologue), Marie-Christine Vergiat (juriste, militante des droits de l'Homme), Mathieu Borie (Sud Rail), Henri Conan (Sud Collectivités Territoriales), Daniel Sanchis (économiste, sociologue), Jean-Claude Mamet (blog Syndicollectif), Nicolas Sandret (médecin du travail), Marie Pascual (médecin du travail, Solidaires), Arlette Tardy, Lucile Eychenne (syndicaliste Solidaires), Marie-France Cohan-Solal, Marc Moreigne (écrivain), Fabienne Jeannick, Patrick Le Moal (inspecteur du travail retraité), Jérôme Vivenza (mandaté CGT au COCT, Jean Rochard (producteur de musique)